

Arnaud Fraiteur

JEUNE RÉSISTANT



Arnaud
Fraiteur
JEUNE RÉSISTANT



ARNAUD FRAITEUR
© Archives familiales Fraiteur-Janson

LA RÉSISTANCE INTELLECTUELLE BELGE EN 1943

Dès la fin de l'année 1942, la situation intérieure en Belgique est particulièrement tendue. Plusieurs moments décisifs se succèdent et l'Allemagne subit quelques grands revers, incarnés par le désastre de Stalingrad. L'Allemagne décide alors de renforcer en hommes les fronts extérieurs, et en conséquence de réduire ses forces d'occupation en Belgique. C'est l'occasion pour la Résistance d'intensifier son action en vue de soulager les fronts alliés. Cette amplification générale est approuvée par l'état-major national de l'Armée belge des partisans, sous la houlette depuis janvier 1943 de son chef Jacques Grippa, mais également par le commandement national, c'est-à-dire la direction du Front de l'indépendance. Ce plan général obtiendra la consécration officielle des autorités gouvernementales belges d'après-guerre.

Ces soutiens de poids incitent les Partisans armés à orchestrer plusieurs actions. La réaction de l'occupant est immédiate, qui décrète la restriction des libertés de mouvement et de rassemblement : dès le 2 janvier 1943, fermeture des établissements publics à 20h30 (au lieu de 24h) et interdiction de circuler sur les voies publiques durant la nuit. Le 7 janvier, l'autorité occupante annonce que 10 habitants seront fusillés en représailles de l'élimination des trois soldats allemands lors du Nouvel an et de plusieurs tentatives d'exécution de collaborateurs. Les appels au calme se succèdent et les sanctions sont finalement partiellement levées. Cela n'empêche pas le collaborateur Louis Fonsny, journaliste au *Soir volé*, d'être la cible des Partisans armés : il meurt le 28 janvier des suites de ses blessures.



LA COLLABORATION INTELLECTUELLE AVAIT POUR OBJECTIF
D'INFLUENCER L'OPINION PUBLIQUE.

© Otto Kropf - Collection CégeSoma - DO4 AGR

Les collaborateurs pronazis participent activement à la propagande allemande et influencent l'opinion publique en faveur de l'occupant et de son idéologie. En plus d'une collaboration politique et de l'apologie des crimes fascistes, ils incitent à la collaboration économique – participation à la production allemande de guerre – et militaire – enrôlement dans l'armée nazie. Sur le plan répressif, ils appellent à la dénonciation de tous ceux qui sont pourchassés par l'occupant. Parmi les collaborateurs intellectuels, Paul Colin est un journaliste engagé pour la défense de l'Ordre Nouveau. Sous l'occupation, il continue à publier l'hebdomadaire *Cassandra*, qu'il a fondé en 1934, et crée en octobre 1940 *Le Nouveau Journal* dont il est d'abord directeur puis rédacteur en chef. Ce nouveau quotidien, tiré à 50.000 exemplaires, porte la voix d'un fascisme à l'occidentale, à destination des lecteurs de la bourgeoisie. L'un des objectifs principaux de la résistance intellectuelle est d'empêcher ces journaux, qui paraissent avec l'autorisation de l'occupant, de dénoncer de nombreux Belges.

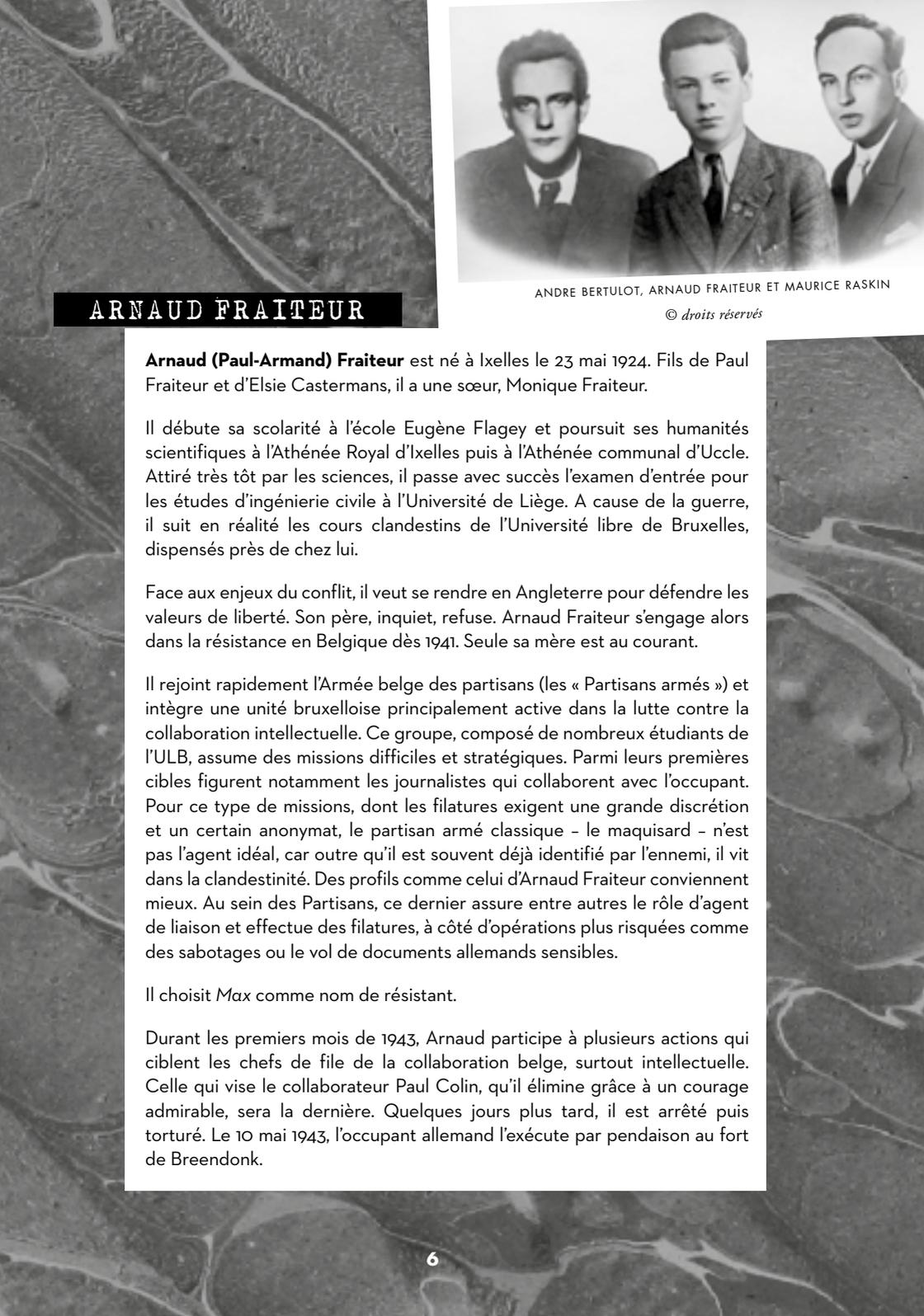
Vers la fin du mois de mars 1943, le service de renseignements de la résistance estime que les informations en sa possession sont suffisamment fiables pour prévoir une action contre Paul Colin. Elles sont transmises à Gaston Yernaux, commandant du corps de Bruxelles de l'Armée belge des partisans. Des agents sont désignés pour constituer une cellule afin d'exécuter Paul Colin. Les détails et surtout l'agenda sont gardés secrets. Comme le confirme William Ugeux, qui dirigeait les opérations de la Résistance dans les territoires occupés : « *J'étais à Londres et je n'étais pas au courant de cette opération de résistance.* »



L'Armée belge des partisans est un mouvement belge de résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Directement issu de la mouvance du Parti communiste de Belgique, il fusionne en 1941 avec le Front de l'indépendance.

Ses membres sont appelés les « Partisans armés ».



ARNAUD FRAITEUR



ANDRE BERTULOT, ARNAUD FRAITEUR ET MAURICE RASKIN

© droits réservés

Arnaud (Paul-Armand) Fraiteur est né à Ixelles le 23 mai 1924. Fils de Paul Fraiteur et d'Elsie Castermans, il a une sœur, Monique Fraiteur.

Il débute sa scolarité à l'école Eugène Flagey et poursuit ses humanités scientifiques à l'Athénée Royal d'Ixelles puis à l'Athénée communal d'Uccle. Attiré très tôt par les sciences, il passe avec succès l'examen d'entrée pour les études d'ingénierie civile à l'Université de Liège. A cause de la guerre, il suit en réalité les cours clandestins de l'Université libre de Bruxelles, dispensés près de chez lui.

Face aux enjeux du conflit, il veut se rendre en Angleterre pour défendre les valeurs de liberté. Son père, inquiet, refuse. Arnaud Fraiteur s'engage alors dans la résistance en Belgique dès 1941. Seule sa mère est au courant.

Il rejoint rapidement l'Armée belge des partisans (les « Partisans armés ») et intègre une unité bruxelloise principalement active dans la lutte contre la collaboration intellectuelle. Ce groupe, composé de nombreux étudiants de l'ULB, assume des missions difficiles et stratégiques. Parmi leurs premières cibles figurent notamment les journalistes qui collaborent avec l'occupant. Pour ce type de missions, dont les filatures exigent une grande discrétion et un certain anonymat, le partisan armé classique - le maquisard - n'est pas l'agent idéal, car outre qu'il est souvent déjà identifié par l'ennemi, il vit dans la clandestinité. Des profils comme celui d'Arnaud Fraiteur conviennent mieux. Au sein des Partisans, ce dernier assure entre autres le rôle d'agent de liaison et effectue des filatures, à côté d'opérations plus risquées comme des sabotages ou le vol de documents allemands sensibles.

Il choisit *Max* comme nom de résistant.

Durant les premiers mois de 1943, Arnaud participe à plusieurs actions qui ciblent les chefs de file de la collaboration belge, surtout intellectuelle. Celle qui vise le collaborateur Paul Colin, qu'il élimine grâce à un courage admirable, sera la dernière. Quelques jours plus tard, il est arrêté puis torturé. Le 10 mai 1943, l'occupant allemand l'exécute par pendaison au fort de Breendonk.

ANDRÉ BERTULOT

André Bertulot est né le 23 décembre 1920 à Schaerbeek, de l'union de Joseph Bertulot et de Céline Rouillet, d'ascendance française.

À 17 ans, il rejoint la Légion étrangère et devient soldat au Corps franc du 1^{er} étranger. Envoyé en 1939 sur le front de France, il demande à rejoindre l'armée belge, en mai 1940, mais doit attendre qu'intervienne un accord entre les deux gouvernements. Dans l'intervalle, il est cité à l'ordre du jour de l'armée française et reçoit même la Croix de guerre avec palme et étoile de bronze. Suite à la débâcle d'août, recherché par les hommes de Vichy, il regagne clandestinement la Belgique. Arrêté en mars 1941, relâché puis arrêté à nouveau, il reste cinq mois à la prison de Saint-Gilles. Enchaîné, molesté, André Bertulot résiste et reste muet sous la torture. Il est finalement libéré faute de preuve. Après l'action visant Paul Colin, il est exécuté par pendaison en même temps que ses deux compagnons, Arnaud Fraiteur et Maurice Raskin.

Jean-Jacques Bertulot, son aîné et unique frère, apprendra la terrible nouvelle par leur père alors qu'il est prisonnier dans le Stalag XI A à Altengrabow, près de Magdebourg.

MAURICE RASKIN

Maurice Albert Raskin, dessinateur industriel, est né le 8 avril 1906 à Kessel-Lo. Il est le fils de Maurice-François Raskin et de Marie-Clothilde Lejeune. Il est l'aîné du trio de résistants. Mobilisé en janvier 1940, il se retrouve le 10 mai en première ligne au canal Albert. Prisonnier de guerre, il parvient grâce à des ruses à regagner la Belgique en novembre 1942 où il sera arrêté. Il passe ensuite deux ans dans les camps allemands, dans des conditions épouvantables, et gardera une plaie ulcérée à la jambe. Malgré cela, il décide de retourner au combat avec la Résistance, et c'est avec les Partisans armés qu'il reprend du service. Il subira le même sort tragique que ses deux compagnons de résistance.

LE JOUR J ET SES CONSÉQUENCES

L'action visant Paul Colin aura lieu à Bruxelles, rue de la Montagne, au siège de la librairie de la *Nouvelle Société d'Éditions* dont Paul Colin est administrateur et directeur de collections. La société éditrice du *Nouveau Journal* possède ses bureaux à l'étage. L'opération est fixée au 14 avril 1943. Selon la *Biographie nationale*, la cellule en charge devait initialement être composée de quatre hommes : deux effectuant le guet et assurant la protection, et deux autres agissant à l'intérieur. Mais celui qui devait assister Arnaud Fraiteur semble s'être désisté au dernier moment. Selon les souvenirs de Jacques Grippa, ils n'étaient donc que trois, ce qui ne posait pas vraiment problème puisque c'était la composition habituelle de ce type de commando. Qu'importe, ce 14 avril 1943, Arnaud Fraiteur décide d'agir, se rend rue de la Montagne et pénètre dans la librairie peu après 18h. Maurice Raskin et André Bertulot font le guet dehors.

Comme à son habitude, Paul Colin est protégé par Gaston Bekeman, son garde du corps armé. Les deux hommes sont dans les bureaux à l'étage, pendant qu'Arnaud Fraiteur fait mine de s'intéresser à quelques ouvrages et s'entretient avec Ernest Mayné, le préposé à la vente.

Au bout de quelques minutes, Paul Colin pousse la porte du fond et entre dans la librairie, qu'il traverse pour regagner la rue de la Montagne, Gaston Bekeman sur ses talons. Il passe derrière Arnaud Fraiteur occupé à feuilletter un ouvrage. Tout se déroule très rapidement : Fraiteur dégaine un pistolet et tire sur Paul Colin, qui est touché dans le dos d'une balle à l'épaule. Le collabo se retourne et fait face à Arnaud Fraiteur. Le jeune résistant tire à nouveau, et l'atteint de deux balles dans la cage thoracique. Après un instant de sidération, Bekeman

s'interpose et fait feu en direction d'Arnaud Fraiteur. Le garde du corps manque sa cible avant d'être touché à son tour par une balle à la tête. Il décède sur le coup. Arnaud Fraiteur sort en courant, tirant encore une dernière balle en direction de Paul Colin, sans l'atteindre. L'opération n'a duré qu'une dizaine de secondes !

Alerté par le bruit, un militaire allemand (ou plusieurs selon les sources) se dirige vers la librairie et repère André Bertulot, qu'il arrête sans que celui-ci n'utilise son arme. Fraiteur, lui, réussit à s'échapper, sans doute grâce à la protection de ses compagnons. Dans sa fuite, il laisse son vélo sur place. Une erreur fatale, car, à l'époque, les vélos sont immatriculés.

Dès 18h45, le procureur du Roi du parquet de Bruxelles est averti qu'un meurtre a été commis dans la librairie. Il se rend sur place avec la police judiciaire belge. Le corps de Gaston Bekeman ainsi que Paul Colin, blessé, sont déjà en route vers l'hôpital Saint-Pierre. Comme la douille du pistolet de Gaston Bekeman n'a pas été retrouvée sur place, tout laisse à penser que Fraiteur est blessé. L'affaire est alors rapidement prise en charge par la Feldgendarmarie, la Geheime Feldpolizei (police secrète militaire) et la Gestapo, ce qui témoigne de l'importance que les forces ennemies accordent à Paul Colin. Grièvement blessé, ce dernier décède dans la nuit.

André Bertulot, en possession d'une fausse carte d'identité et d'un pistolet automatique chargé, est directement emmené par la Gestapo, mais il ne révélera aucune information sur l'action de résistance qui vient de se dérouler. Maurice Raskin est à son tour arrêté le lendemain, mais les autorités enragent : l'auteur des coups de feu est introuvable. Le juge d'instruction qui a fait saisir la bicyclette abandonnée sur place ordonne des recherches pour découvrir à qui elle appartient. Dans cette affaire,



ARNAUD FRAITEUR ET SA BICYCLETTE
© Archives familiales Fraiteur-Janson

le commissaire de Police adjoint Piron fait preuve « *d'un zèle et d'une diligence pour le moins excessifs* » et livre très rapidement aux autorités occupantes l'identité du propriétaire du vélo : Arnaud Fraiteur.

Une prime de 500.000 francs est offerte par les forces d'occupation pour retrouver celui qui a éliminé Colin. Caché à Uccle, le jeune homme contacte une amie pour qu'elle informe sa famille du danger qu'il court. Dans les colonnes du *Soir*, Monique, la sœur d'Arnaud Fraiteur raconte : « *J'étais à la maison, seule, quand j'ai reçu ce coup de téléphone. J'ai su tout de suite que c'était grave. Cette amie arrive à la maison un quart d'heure plus tard. Nous sommes montées dans la chambre d'Arnaud pour y enlever tout ce qui était compromettant* ». Arnaud Fraiteur organise un dernier rendez-vous avec ses parents, place Stéphanie. Il prend heureusement la précaution de ne rien révéler afin de ne pas mettre sa famille en danger, ce qui sauvera sûrement ses parents et sa sœur lorsque la police belge débarquera chez eux un peu plus tard. Comme ils ne trouvent aucun indice et que personne ne sait rien, les policiers repartent bredouille.



STÈLE ARNAUD FRAITEUR,
60 RUE DE LA CONCORDE,
1050 BRUXELLES
© Centre d'Action Laïque

Recherché par les forces ennemies, Arnaud Fraiteur est aidé par le réseau de résistance Zéro qui organise son exfiltration vers l'Angleterre. Ce réseau contacte Joseph Gaston Hoogeveen, chauffeur au ministère des Colonies, qui a déjà effectué quelques transports pour la résistance. Sauf que cette fois, il va trahir. Pour que son fils échappe au travail obligatoire en Allemagne, il confie à Paul Herten, successeur de Paul Colin au *Nouveau Journal*, son projet de livrer Arnaud Fraiteur à la Gestapo. Herten contacte le colonel Van Coppenolle en charge de la police générale du Reich (ARP) et qui, en partisan de la politique pro-allemande, refuse de distinguer les actes de résistance de la criminalité ordinaire. Il s'appuie sur un homme de main, le collabo Tilman, connu pour sa traque des résistants et sa participation à des interrogatoires violents.

Grâce aux informations livrées par le chauffeur, l'horaire et l'itinéraire de l'évacuation ne sont désormais plus un secret pour la Gestapo, qui poste un camion et deux voitures sur le trajet, juste après un passage à niveau.

Le 29 avril à midi, comme convenu, Hoogeven passe chercher Arnaud Fraiteur à Uccle, à l'angle de l'avenue Defré. Mot de passe : « C'est moi, Max ». Près de Halle, en direction d'Enghien, Hoogeven franchit un passage à niveau puis s'arrête. Sur le bas-côté de la route, deux voitures et un camion de la Gestapo sont garés de part et d'autre. Hoogeven s'arrête et livre le jeune résistant. Demi-tour, direction Bruxelles, le siège de la Gestapo où le trio de la cellule Fraiteur est à nouveau réuni, pour le pire. Car la justice belge est dessaisie du dossier et c'est le Conseil de guerre de l'Oberfeldkommandantur (Haut commandement de la région militaire) qui organise un simulacre de procès. Les trois résistants sont condamnés à mort par pendaison. Durant plusieurs jours, une intense correspondance entre le procureur général, le procureur du Roi, le secrétaire du ministère de la Justice et les juges d'instruction belges, témoigne de la volonté de la justice belge de reprendre la main sur le dossier. Les magistrats réfutent le dessaisissement et leurs arguments sont plus que fondés : il s'agit avant tout de l'assassinat d'un Belge par un autre Belge, ce qui aurait dû empêcher les autorités allemandes d'avoir accès à ce dossier. Rien n'y fait, avec la disparition de Paul Colin les nazis ont perdu un de leurs atouts majeurs dans la collaboration intellectuelle, et leur vengeance va s'exercer, envers et contre tout. Les trois résistants sont emprisonnés au Fort de Breendonk, construit à l'origine pour défendre Anvers, mais transformé en un camp de concentration nazi de septembre 1940 à septembre 1944. Fraiteur, Bertulot et Raskin y sont torturés puis exécutés le 10 mai 1943.

Monseigneur Gramman, aumônier autrichien qui s'est tenu aux côtés de centaines de prisonniers belges lors de leur exécution, n'est pas autorisé à accompagner les trois résistants au-delà de la grille du fort. Cependant, comme il le fait pour chacun de ces héros, il prend soin de répertorier l'emplacement des dépouilles afin qu'elles puissent être exhumées et rendues à leur famille après la guerre.



PAVÉ DE LA MÉMOIRE
ARNAUD FRAITEUR -
60 RUE DE LA CONCORDE,
1050 BRUXELLES
© Centre d'Action Laïque

Arnaud Fraiteur sera d'abord enterré avec ses compagnons dans l'Enclos des fusillés, rue Colonel Bourg à Schaerbeek. Ce cimetière compte 365 tombes de résistants des deux guerres mondiales et est situé à l'emplacement de l'ancien Tir national, là où les Allemands fusillaient les résistants de 14-18, dont Edith Cavell, Philippe Baucq et Gabrielle Petit. Le 7 juin 1945, la dépouille d'Arnaud Fraiteur sera une nouvelle fois exhumée pour rejoindre le caveau familial au cimetière de Saint-Gilles.

Quant aux dénonciateurs de Fraiteur, ils seront, selon plusieurs sources, fusillés dans le dos, sort réservé aux traîtres, à la prison de Saint-Gilles. Parmi eux, Paul Herten, fusillé le 13 novembre 1944 et inhumé à quelques mètres du monument Fraiteur au cimetière de Saint-Gilles. Cette proximité géographique paradoxale n'est pas la seule, tant l'histoire s'inscrit aussi dans les rues et dans la ville. À Ixelles, en hommage à notre résistant, l'avenue Maréchal Pétain devient l'avenue Arnaud Fraiteur. Tout un symbole !

Le sacrifice de nos héros n'aura pas été vain. Dès la mort de Paul Colin, une grande partie des journalistes collaborant avec les nazis mettent un frein à la diffusion des idées collaborationnistes. Le journaliste anti-nazi de *La Libre Belgique* pendant la guerre, avocat à la Cour de cassation et ministre de la Justice dans l'immédiat après-guerre, Paul Struye écrit : « Depuis la mort de M. Paul Colin, *Cassandra* a abandonné le caractère violemment agressif et renoncé, dans une large mesure, aux campagnes et dénonciations personnelles qui le faisaient à la fois lire, haïr et redouter. » Ce qui a certainement sauvé la vie à de nombreux Belges qui, à partir de 1943, sont de plus en plus nombreux à s'engager et à résister. Enfin, le 3 septembre 1944, Bruxelles est libérée, même s'il faudra encore des mois avant que ce soit le cas sur tout le territoire national.

Grâce à tous les résistants, les passeurs, les familles qui ont caché, accueilli tous ceux que les nazis traquaient, notre pays a pu se relever des ces années atroces où la barbarie et la cruauté faisaient la loi.

Arnaud Fraiteur et ses deux compagnons ont donné leur vie pour notre liberté. Nous ne les oublions pas.



CAVEAU FAMILIAL, CIMETIÈRE DE SAINT-GILLES

© *Philippe Plumet-Démocratie ou barbarie, MFW-B*



En hommage au jeune résistant, le Centre Arnaud Fraiteur asbl a été créé après la guerre, au sein de La Cité Joyeuse-Foyer des Orphelins asbl (créé lui-même en 1914).

Le Centre accueille des enfants âgés de 18 mois à 18 ans, atteints d'affections neurologiques entraînant un handicap physique ou un polyhandicap. 53 enfants y sont scolarisés, 20 fréquentent le centre de jour.

SOURCES :

- *Arnaud Fraiteur*, in « Biographie nationale », Etablissements Emile Bruylant, Bruxelles, 1986, pp. 498-504
- *ULB Résistante. 1940-1945*, Cercle du Libre Examen ULB, non daté
- Lettre de Lucien Janson à Jean Plaineaux pour la Biographie nationale, 21 mai 1979
- Lettre de Jacques Grippa (Chef des Partisans Armés) à Jean Plaineaux pour la Biographie nationale, 3 septembre 1979
- Brouillon de la Biographie nationale annoté par Monique Fraiteur, 1979
- Arnaud Fraiteur et son père, note anonyme
- Déclaration écrite et note complémentaire de Jacques Grippa à propos de l'exécution du collaborateur avec l'ennemi nazi Paul Colin, Jacques Grippa, 30 août 1979.
- Note de sa mère Elsie Castermans
- *Raskin, Bertulot & Fraiteur*, Discours anonyme, Nivelles, 28 mars 1960
- *L'assassinat de Paul Colin*, dossier complémentaire
- *Trois Partisans, Trois Héros*, Armée belge des partisans, 10 mai 1945
- Ordonnance de non-lieu du substitut de l'auditeur général, 26 octobre 1945
- Lettre de l'auditeur général au ministre de la Justice, 28 octobre 1945
- Lettre de l'auditeur général au bourgmestre de Bruxelles, 30 octobre 1945
- Lettre de l'auditeur général au procureur général, 19 novembre 1945
- Hommage à Arnaud Fraiteur - Essais no. A, 4e année, Athénée d'Uccle, 12 septembre 1944
- In Memoriam, Union des Anciens de l'Athénée Royal d'Ixelles, 10 novembre 1944
- In Memoriam, Ecole Eugène Flagey
- Correspondance du procureur général du Parquet de la Cour d'Appel de Bruxelles au Secrétaire général du ministère de la justice, C860/43, Parquet de la Cour d'appel de Bruxelles, 15 avril 1943
- Lettre du procureur du Roi au procureur général, 21 avril 1943
- Lettre du juge d'instruction au procureur du Roi, 3 mai 1943
- Lettre du procureur du Roi au procureur général, 5 mai 1943
- Lettre du procureur général au procureur du Roi, 7 mai 1943
- Lettre du procureur du Roi au procureur général, 8 mai 1943
- Lettres des Juges d'instruction au procureur du Roi, 11 mai 1943

PRESSE¹ :

- *Fraiteur, symbole de la révolte jeune*, Le Soir, 04 mai 1993
- *Les exploits et la mort de trois résistants* racontés par la sœur d'Arnaud Fraiteur, Le Soir, 24 octobre 1987
- *Le prêtre autrichien des condamnés belges*, 10-11 octobre 1987
- *Le témoignage disparu*, 11 décembre 1952
- *Un scandale*, 30 mars 1945
- *Trial of Arnaud Fraiteur*, News from Belgium, 22 janvier 1944
- *Arnaud Fraiteur*, septembre 1944
- *Trahison par Hoogeveen*, La Nation, 01 octobre 1944
- *Ils agirent ensemble ils moururent ensemble ils partagent la même gloire*, La Meuse, 14 octobre 1944
- *L'affaire Paul Colin*, La Dernière Heure, 20 octobre 1944
- *Arnaud Fraiteur*, Belgian Review, Londres, juillet 1943
- *The Heroes Arnaud Fraiteur* (sic), Collier's, George Creel, non daté
- *A Belgian Hero*, inconnu, non daté

¹ À l'époque, différents organes de presse dirigés par des collaborateurs ont rédigé des articles sur le procès du trio. Il ne nous a pas semblé opportun de les mentionner comme sources, au vu des mensonges, de la désinformation et de l'idéologie qu'ils véhiculent.

...

Cette publication s'inscrit dans le cadre du travail de mémoire et de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Elle accompagne la pose d'une plaque commémorative au pont *Arnaud Fraiteur* par le Centre d'Action Laïque, en collaboration avec l'Université Libre de Bruxelles, la Vrije Universiteit Brussel, Infrabel et la commune d'Ixelles.

Cette publication est une initiative du Centre d'Action Laïque
sous la direction de Sylvie Lausberg
Coordination générale : Lionel Rubin
Mise en page par rumeurs.be

MERCI À

Philippe Janson, Antoinette Janson, Nèle Janson, Nadine Bertulot,
Perrine Janson-Waldesbuehl, Fannie Waldesbuehl, Marion Van Boeckel,
Pierre Fraiteur, Marie Fraiteur, qui ont aimablement participé à cette publication
ainsi qu'au rassemblement des sources.

...



ÉDITEUR RESPONSABLE

Benoît Van der Meershen

Centre d'Action Laïque ASBL

Campus de la Plaine ULB – CP 236

1050 Bruxelles

CONTACT

Tél. : +32.2.627.68.11

E-mail : cal@laicite.net

Site web : www.laicite.be

© CENTRE D'ACTION LAÏQUE 2020

DÉPÔT LÉGAL : D/2020/2731/4

